

COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

Protection International et 28 ONGs congolaises soutiennent l'appel de l'ONU au Gouvernement de la RD Congo de poursuivre l'enquête sur l'assassinat du défenseur des droits humains, Pascal Kabungulu.

Goma/Bruxelles, 22 janvier 2021—Protection International et 28 organisations de la société civile congolaise ont accueilli avec satisfaction la décision du [Comité des droits de l'homme des Nations Unies](#), appelant les autorités de la République démocratique du Congo (RD Congo) à poursuivre de manière rapide et efficace, en toute indépendance, impartialité et transparence l'instruction et la procédure pénale sur le meurtre de Pascal Kabungulu, défenseur des droits humains tué devant sa famille lors d'une exécution extrajudiciaire.

Le 13 janvier 2021, le Comité des droits de l'homme a reconnu la RD Congo responsable de la violation du droit à la vie de Pascal Kabungulu, éminent défenseur des droits humains assassiné dans la ville de Bukavu en 2005. Le Comité a, entre autre, exhorté la RD Congo à poursuivre l'instruction et la procédure pénale, afin de juger les responsables des violations des droits constatés dans ladite décision, dont l'assassinat de feu Kabungulu, et de fournir aux victimes une indemnité adéquate.

Défenseur des droits humains, **Pascal Kabungulu a été assassiné le 31 juillet 2005 à Bukavu**, chef-lieu de la Province du Sud-Kivu — une région à l'est de la République démocratique du Congo en proie aux exactions des groupes armés locaux et étrangers — **en raison de son combat contre l'impunité et la corruption. Après plus de 15 ans depuis son assassinat** et en dépit de tous les efforts juridiques et politiques de la part des organisations de la société civile, **aucune décision majeure n'a été prise à ce jour pour juger les auteurs de son assassinat.**

La lutte contre l'impunité est l'un des piliers clés de tout état de droit, tel que prôné par le Président Felix Tshisekedi au début de son mandat. **Nous faisons appel aux autorités congolaises, à tous les niveaux, pour qu'elles donnent rapidement suite aux recommandations du Comité des droits de l'homme de l'ONU.** Qu'elles ne ménagent aucun effort pour poursuivre les

investigations, qui jadis avaient été suspendues, afin de traduire en justice les présumés auteurs de l'assassinat de Pascal Kabungulu.

Nous encourageons également les autorités congolaises à redoubler leurs efforts pour adopter des lois et des politiques publiques qui garantissent la protection des défenseur-e-s des droits humains, des activistes pro-démocratie et des journalistes, actrices et acteurs du changement par excellence pour l'édification d'un état de droit en RD Congo.

Organisations signataires :

1. Actions et Initiatives de Développement pour la Protection de la Femme et de l'Enfant (AIDPROFEN)-Goma/Nord Kivu
2. Alerte congolaise pour l'environnement et les droits de l'homme (ACEDH)
3. Arche d'Alliance Asbl
4. Association Africaine de Défense des Droits de l'Homme (ASADHO) / Nord Kivu
5. Association des femmes pour la nutrition à assise communautaire (AFNAC)
6. Association pour le développement et initiatives paysannes (ASSODIP) / Nord Kivu
7. Centre d'Observation des Droits Humains et Assistance social (CODHAS)
8. Centre de recherche sur l'environnement, la démocratie et les droits de l'homme (CREDDHO)
9. Centre pélican/ Province de l'Ituri
10. Centre pour l'éducation, animation et défense des droits de l'homme (CEADHO)/Uvira-Sud Kivu
11. Coalition des Volontaires pour la Paix et le Développement (CVPD)/Goma-Nord Kivu
12. Encadrement des Femmes Indigènes et des ménages vulnérables
13. Fondation Panzi
14. Forum des organisations nationales des droits humains (FONADH RDC)
15. Foyer de Développement pour l'Autopromotion des Pygmées et Indigènes Défavorisés (FDAPID)
16. Genre Actif pour un Devenir Meilleur de la Femme (GAD)
17. Héritiers de la Justice (HJ)- Bukavu/Sud Kivu

18. Initiative Congolaise pour la Justice et la Paix (ICJP)
19. Initiatives Alpha (IA)/Sud Kivu
20. Innovation pour le développement et la protection de l'environnement (IPDE)
21. Justice Plus (Province de l'Ituri)
22. Le Collectif des Femmes Journalistes (C.F.J)
23. Planète Junor (Asbl) Les Amis de la paix
24. Protection et Solidarité Nord-Kivu
25. Protection International
26. Réseau des Médias pour le Développement (REMEDI)
27. SOS information juridique multi sectorielle/Sud-Kivu
28. Synergie des Femmes pour la Paix et la Recociliation des peuples des Grands Lacs (SPR)
29. Synergie Ukingo Wetu/Nord-Kivu